

Luxembourg, le 1er mars 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Il me revient que la crise géopolitique qui nous concerne à l'heure qu'il est aura des effets non-négligeables sur l'évolution des prix des céréales, en particulier sur celle du blé.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural:

- 1) Messieurs les Ministres peuvent-ils informer sur l'évolution des importations de céréales en provenance des Pays de l'Europe de l'Est non-membres de l'Union européenne depuis 2015 (vers l'Union européenne et vers le Luxembourg) ?*
- 2) Messieurs les Ministres peuvent-ils informer sur l'évolution des importations et exportations de céréales par le Luxembourg ? Quels sont les principaux pays acheteurs de blé luxembourgeois ?*
- 3) Pour quel(s) type(s) de céréales le Luxembourg peut-il être qualifié d'autonome en ce qui concerne l'approvisionnement des clients nationaux ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député